

EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION AU NIGER EN JUILLET 2022

Le niveau général des prix à la consommation, mesuré par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), est en hausse de 0,8% en juillet 2022 par rapport à son niveau du mois de juin 2022.

En glissement annuel (juillet 2022 par rapport à juillet 2021), le taux d'inflation est ressorti à +3,8%.

En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'est établi à +4,6% en juillet 2022. Il est au-dessus de la norme maximale communautaire de 3% fixée par la Commission de l'UEMOA dans le cadre du suivi des critères de convergence. Ce taux d'inflation était de 3,9% en juillet 2021.

Le niveau des prix des céréales non transformées est ressorti en hausse de 5,2% en juillet 2022 par rapport à la même période de l'année dernière.

La hausse du niveau général des prix en juillet 2022, par rapport au mois de juin 2022, est le résultat des augmentations des prix des produits composant les fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+1,0%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+4,3%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (+0,3%), « Loisirs et culture » (+2,0%), « Restaurants et hôtels » (+1,9%) et « Biens et services divers » (+0,1%).

Toutefois, cette hausse du niveau général des prix a été atténuée par la baisse des prix des produits composant les fonctions « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-0,1%) et « Santé » (-0,1%).

S'agissant particulièrement de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », la hausse des prix a concerné les produits suivants : les légumes frais en feuilles (+14,8%), les légumes frais en fruits ou racine (+10,0%), les autres matières grasses (+8,1%), les pains (+6,5%), le sucre (+3,7%), la volaille (+3,1%), les condiments (+2,4%), les pâtisseries, gâteaux, biscuits, viennoiseries (+2,1%), les œufs (+2,1%), le café, thé, cacao et autres végétaux pour tisanes (+2,0%), les autres fruits frais (+1,7%), les huiles (+1,5%), les légumes secs et oléagineux (+1,4%), la charcuterie et conserves, autres viandes et préparations à base de viande (+1,2%), les fruits secs et noix (+0,7%), les céréales non transformées (+0,6%), les laits infantiles et farines lactées pour bébé (+0,5%), les boissons non alcoolisées industrielles (+0,3%) et les pâtes alimentaires (+0,3%). Toutefois, la hausse de cette fonction a été atténuée par la baisse de certains produits dont les principaux sont : la viande de mouton ou de chèvre (-6,0%), les farines, semoules et gruaux (-2,7%) et le beurre, margarine (-2,2%).

Pour les fonctions « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+4,3%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (+0,3%), « Loisirs et culture » (+2,0%), « Restaurants et

hôtels » (+1,9%) et « Biens et services divers » (+0,1%), qui ont contribué à la hausse du niveau général des prix, l'on constate l'augmentation des prix des produits suivants : les tabacs et stupéfiants (+4,5%), l'alcool de bouche (+1,8%), les articles de ménage non durables (+1,9%), le petit appareil électroménager ou ménager et réparation (+0,7%), les autres ustensiles de ménage (+0,5%), le mobilier pour salle de séjour, salle à manger, bureau (domicile) (+0,1%), les forfaits et circuits touristiques (+10,1%), l'équipement photographique, cinématographique, optique, autre bien durable à fonction récréative et culturelle (+1,3%), les appareils de réception, enregistrement et reproduction (+0,3%), les restaurants, cafés et établissements similaires (+1,9%) et les produits pour soins corporels (+0,2%).

Quant aux fonctions qui ont atténué la hausse du niveau général des prix, on note la diminution des prix des produits suivants : les produits pour l'entretien et réparation courante du logement (-0,1%), les médicaments traditionnels (-2,9%) et les produits médicaux divers (-0,4%).

Concernant le niveau des prix des céréales non transformées, il a augmenté de 0,6% en juillet 2022 par rapport au mois précédent. Cette hausse des prix des céréales est due à des augmentations respectives des prix des sacs de 100 Kg de mil (+3,4%), de 100 Kg de sorgho (+1,3%) et de 50 Kg de riz (+0,3%). Contre une stabilité du prix du sac de 100 Kg de maïs.

Ainsi, les prix des sacs de 100 Kg de mil et sorgho ont passé respectivement de 30.188 FCFA et 27.322 FCFA en juin 2022 à 31.202 FCFA et 27.683 en juillet 2022. Quant au riz, le prix du sac de 50 kg a passé de 21.876 FCFA en juin 2022 à 21.948 FCFA en juillet 2022.

Enfin, pour les produits pétroliers à la pompe, les prix sont restés inchangés en juillet 2022. Ils ressortent ainsi, et ce, depuis janvier 2013, à 540 FCFA pour le litre d'essence super 91 sans plomb, à 538 FCFA pour le litre de gaz oil, à 649 FCFA pour le litre d'essence mélange et à 496 FCFA pour celui du pétrole lampant.

Le Directeur Général

09/08/2022